

Date: Le mardi 19 février 2024

Heure: 18 h 30

Emplacement: Salon du personnel

Conseil d'établissement

Procès-Verbal

Réunion du 19 février

Membres : Perrine Vermeulen-Malrat (p), Hervé Duret (a), Richard Henri (p), Valérie Pelletier (p), Jenviev Azzolin (a), Stéphanie Peillon (sdg), membre de la maison d'Aurore.

Direction : Michaël Fortin

I. Ouverture de l'assemblée

- a) Prise des présences
- b) Vérification du quorum : Quorum atteint

II. Parole au public

- Aucune intervention du public

III Lecture et adoption de l'ordre du jour (modifié)

- Adoption par Valérie Pelletier, secondé par Perrine Vermeulen-Malrat.

IV. Adoption de procès-verbal du 27 novembre 2023

- Le pv n'est pas disponible en cette date. Il sera approuvé ultérieurement.

V. Suivi du procès-verbal

- a) Budget de fonctionnement du CÉ (adoption)
 - Budget de fonctionnement CE (400\$) : Débat sur la proposition de verser le budget de fonctionnement aux 6^{ème} année, en fonction des demandes et des propositions des membres du CÉ.
 - Partage de certains commentaires d'enseignants à propos du budget de fonctionnement remis aux élèves de 6e.
 - Il s'agit d'une tradition qu'il serait dommage de briser. Année après année,

les élèves ont cette opportunité

- Les montants récoltés à travers l'année sont souvent alloués à l'organisation de fêtes, et pas pour l'album
- L'argent sera dédié à l'album des 49 finissants
- Perrine Vermeulen-Malrat rappelle qu'il s'agit a priori d'un budget de fonctionnement pour le CÉ et qu'il était justifié que le CÉ en débattre. Elle mentionne qu'aucune demande et aucun besoin particulier ne lui ont été acheminés par les membres du CÉ.

La demande des élèves de 6e année afin que le 400\$ du budget de fonctionnement puisse être utilisé pour leur album de finissant.

VI. Points d'information (Direction)

a) Projet éducatif

Michael Fortin explique que le processus pour le projet éducatif avait été mis sur la glace en raison de la grève des enseignants d'automne 2023. Le projet est relancé.

Une journée pédagogique sera organisée avec l'équipe école pour mettre sur le pied le Projet éducatif, afin d'avoir un projet de Projet éducatif d'ici la fin de l'année scolaire.

b) Grève et implication

Michael informe le CÉ du plan de rattrapage mis en place pendant la grève.

Le programme, offert aux élèves des classes régulières et des classes en déficience auditive, est déployé avant ou après les heures de classe. Les parents des élèves sélectionnés par les enseignants sont informés. 17 groupes sur 22 y participent.

Le plan comporte 3 formules:

- Co-enseignement: cinq anciennes enseignantes présentement à la retraite allouent 2 à 3h par semaine
- Cinq enseignants ainsi qu'un professionnel offrent du tutorat sur une base volontaire (extra de leur tâche d'enseignement). Ce tutorat est financé par le budget du ministère.
- La Maison d'Aurore prévoit supporter 12 élèves. À cette date, 5 des élèves ont commencé.

Aucune activité n'est prévue la fin de semaine.

Certains parents ont cherché à savoir pourquoi leur enfant n'avait pas été inclus. Ils ont reçu des réponses de l'enseignant de leur enfant.

VII. Points de décision

a) Photo scolaire 2024-2025 (Adoption)

Adoption d'un nouveau fournisseur de photo pour l'année scolaire prochaine.

La date de la prise des photos reste à déterminer, fin octobre à novembre.

b) Consultation des élèves

- Richard Henri et Valérie Pelletier proposent différents sujets pour la consultation des élèves. Le thème choisi est "Reconnaissance et récompense".
- Au prochain CÉ, Richard et Valérie présenteront au CÉ la démarche proposée pour réaliser cette consultation.

c) Programme COSP

- Michael Fortin présente le programme Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP). Le programme est intégré par les enseignants participants à travers les activités pédagogiques.

VIII. Parole...

a) Aux enseignants

Aucune d'enseignant présent

b) Au service de garde

- Les reçûs pour fins d'impôts sont prêts et disponibles sur la portail Mozaik
- Retour sur l'activité de la journée pédagogique au Café Céramik
- Les inscriptions sont lancées pour la nouvelle série d'activités parascolaires qui débiteront le 18 mars.

c) À l'OPP

- Soirée dansante - Carnaval
 - Kiosque tenu par les 6e (boissons et desserts)
 - Photoboot
 - Parent DJ:
 - Tirage: prix de présence,
 - Les profits sont dédiés à la fête de fin d'année.
- Calendrier des activités:
 - 23 fév: Carnaval
 - Retour de la semaine de relâche: Cabane à sucre
 - 5 avril: Jeux de société
 - Date à détermienr: Soriée spectacle (thème de la déficience auditive)
 - 17 mai: Cinéma extérieur
 - 8 juin: BBQ et Kermesse

d) À la Communauté

La maison d'Aurore:

- Présentation des deux activités organisées pendant la relâche pour les 6 à 12 ans (Lundi 4 mars et Mercredi 6 mars)
- Présentation de la semaine de la persévérance scolaire et de l'arbre Envie d'aller à l'école

e) Parole à la déléguée au comité de parents (Perrine Vermeulen-Malrat).

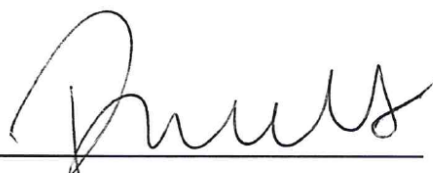
- La déléguée Perrine Vermeulen-Malrat et le substitut (Richard Henri) n'étaient pas présents lors de la réunion de janvier.
- Il a été question du plan de rattrapage.
- Le budget du Comité de parent a été voté

Dates des prochains CÉ:

- Mardi le 16 avril
- Mardi le 28 mai
- Mardi le 10 juin



Michaël Fortin, Directeur



Perrine Vermeulen-Malrat, Présidente du CÉ